

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 114

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 7

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces dispositions modifient la loi NOME, votée en 2010, alors même que les décrets n'ont pas encore été pris. La consultation en cours et les travaux menés à cette occasion tomberaient en pure perte, si on devait tout reprendre à zéro.